Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2018
Métropole - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-2 EPREUVE INTÉGRATIVE

Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 8 pages

PARTIE 1 : ……**12 points**

PARTIE 2 : **8 points**

SUJET

Adapter les pratiques sportives au patrimoine naturel

PARTIE 1

Étude de cas : Nidification du Faucon pèlerin dans la Forêt de Campagne du Bugue (24)

Connu pour ses sites préhistoriques, le département de la Dordogne est aussi la première destination de tourisme rural en France (S*ource : Conseil Départemental 24*). L'Espace Naturel Sensible (ENS) « Forêt de Campagne du Bugue », propriété du département, participe à l'accueil de ce public. Outre de nombreux chemins de randonnée, cette forêt abrite des falaises calcaires propices à l'escalade.
Depuis quelques années, un couple de Faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) niche dans ces falaises. La Société pour l'Etude et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Association SEPANSO) a observé plusieurs échecs de reproduction liés au dérangement.

Vous êtes technicien(ne) au Service Environnement du Conseil Départemental de la Dordogne. Votre direction vous demande de lui présenter une stratégie visant à conserver et à valoriser des espèces patrimoniales du site « Forêt de Campagne du Bugue », dans le cadre du schéma départemental des ENS de Dordogne.

À partir de l'analyse des documents :

1. Présenter les différents éléments du **contexte** et dégager les **enjeux**, en les justifiant. ***(4 points)***

2. Formuler, en la justifiant, une **problématique** qui vous semble prioritaire et cohérente avec les enjeux. Décliner **les objectifs** vous permettant de répondre à cette problématique. ***(4 points)***

3. Proposer, sur une durée de 2 ans, **les étapes de la démarche** à mettre en œuvre pour répondre à la commande. Planifier les actions qui vous semblent prioritaires à engager. ***(4 points)***

PARTIE 2

Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande

En vous **aidant** de votre expérience **:**

4. Préciser **les conditions de faisabilité** de la démarche que vous venez de proposer et, si nécessaire, formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir. Proposer des investigations supplémentaires. ***(4 points)***

5. Discuter les **apports** et les **limites** de ce type de stratégie. Développer votre argumentation ***(4 points)***

Liste des documents

Document 1 : Les Espaces Naturels Sensibles de la Dordogne
Extraits du Schéma départemental des ENS de la Dordogne; 2009-2015

Document 2 : L'ENS de la Forêt de Campagne du Bugue
D'après le dossier de proposition de création de la Réserve Biologique de Campagne; ONF & CG 24; 2014

Document 3 : Plaquette de présentation de l'ENS de la Forêt de Campagne du Bugue
Sources : Conseil Départemental de la Dordogne

Document 4 : La Dordogne, terre de tourisme
D'après une étude TNS-Sofres réalisée au cours de l'année 2012

Document 5 : « Été actif »
Extrait de la plaquette « Été actif », Forêt de Campagne ; Conseil Départemental de Dordogne ; 2015
Ce document illustre la communication du Conseil Départemental de Dordogne sur les ENS

Document 6 : Le Faucon pèlerin
D'après :
- Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine ; Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Aquitaine) ; Delachaux & Niestlé ; 2015
- www.rapaces.lpo.fr ; consulté septembre 2016

Document 7 : La Fédération Française de Montagne et de l'Escalade (FFME)
D'après : www.ffme.fr ; consultation mai 2016

Document 8 : Suivi du faucon pèlerin, une préoccupation nationale
Adapté d'après : www.oncfs.gouv.fr ; consultation septembre 2016

DOCUMENT 1

Les Espaces Naturels Sensibles de la Dordogne

Extraits du Schéma départemental des ENS de la Dordogne; 2009-2015

La mise en œuvre de la politique des Espaces Naturels sensibles (ENS) est encadrée par la loi du 18 juillet 1985, modifiée par la loi du 2 février 1995, dite loi Barnier, qui affirme la compétence directe des départements pour mener une politique sur les Espaces Naturels Sensibles.

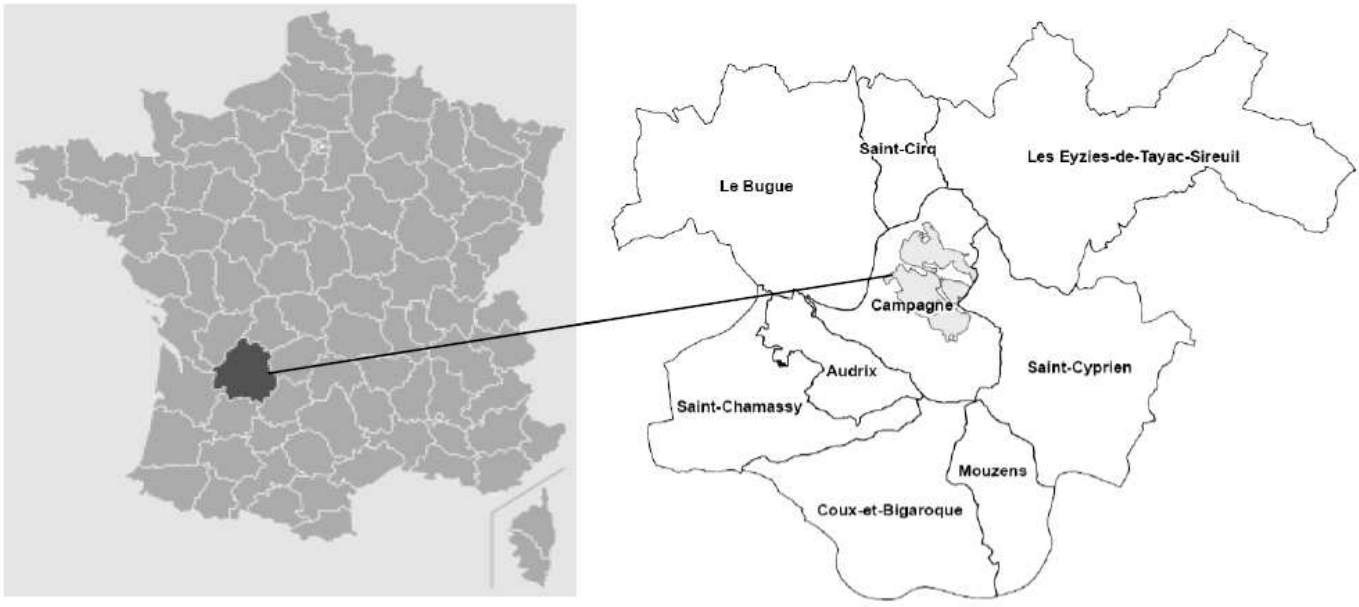
Une politique des ENS doit répondre aux deux objectifs définis par la loi : « **préserver la qualité** des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues, et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels » et « **d'aménager ces espaces** pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel » (Article 1 de la charte nationale des ENS). Ainsi, si l'ouverture au public des ENS n'est ni prioritaire, ni obligatoire, cet objectif s'intègre néanmoins plus largement dans une stratégie de développement local, surtout fondée sur l'accroissement de l'offre touristique.

Définition d'un Espace Naturel Sensible en Dordogne

La notion d'Espace Naturel Sensible (ENS), telle qu'elle a été appréhendée en Dordogne, s'applique aux espaces naturels qui doivent :

- Présenter un fort intérêt écologique et paysager au travers d'éléments rares, protégés ou reflétant l'identité ou l'originalité du territoire de la Dordogne.
- Etre fragile et/ou menacé. Ils doivent être préservés et faire l'objet de mesures de conservation et de gestion (gestion patrimoniale, protection).
- Constituer, si possible, des lieux de découverte et de sensibilisation aux richesses naturelles et paysagères du département (fonctions culturelles et sociétales).

Localisation de l'ENS de la Forêt de Campagne du Bugue



DOCUMENT 2

L'ENS de la Forêt de Campagne du Bugue

D'après le dossier de proposition de création de la Réserve Biologique de Campagne; ONF & CG 24, 2014

Acquis en 1996, au titre des Espaces Naturels Sensibles, par le département, le site de la Forêt de Campagne de Bugue couvre actuellement 345 Ha. L'occupation humaine du site, qui remonte à la préhistoire, a laissé de nombreux vestiges archéologiques accessibles aux visiteurs.

Localisation :

Région : Aquitaine ; Département : Dordogne

La forêt de Campagne est assise sur un plateau calcaire dominant la rive gauche de la vallée de la Vézère. Elle se situe à 5 km du village Les Eyzies de Tayac, bien connu pour son Pôle International de la Préhistoire.

Composition :

Outre un château du XV^{e} et son parc, le site est principalement composé de chênaies-charmaies et de chênaies pubescentes. Le sommet du coteau est occupé par une barre rocheuse.

Faune et Flore :

Elle est surtout typique de la région naturelle, plus que réellement remarquable. Elle comporte néanmoins 7 espèces protégées au niveau régional, partagées entre espèces de milieux forestiers et des pelouses. À noter que le Bugle petit-pin (*Ajuga chamaepitys*), espèce protégée régionalement qui poussait au pied d'une falaise utilisée en escalade, n'a pas été revu par la Société Botanique du Périgord depuis 2009. Il a probablement été victime du piétinement.

En ce qui concerne la faune, les inventaires se sont surtout portés sur l'avifaune avec 7 espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I de la Directive Habitat, et sur les chiroptères avec 22 espèces recensées en forêt (sur 43 espèces présentes en France).

Gestion : La gestion du site forestier est confiée par le département à l'Office National des Forêts (ONF). Il n'y a pas d'exploitation du bois prévue à proximité des falaises.

Activités de pleine nature:

Escalade : les falaises de la forêt de Campagne sont parcourues par 53 voies d'escalade équipées et présentant différents niveaux de difficulté. Une grande partie des voies est située en versant sud, ce qui **permet la grimpe y compris en hiver**, alors qu'une vingtaine de voies ombragées permettent de s'abriter lors des journées très ensoleillées l'été.

Randonnée pédestre : 2 sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées)

Course d'orientation : 1 parcours permanent

VTT : 4 pistes de niveaux différents

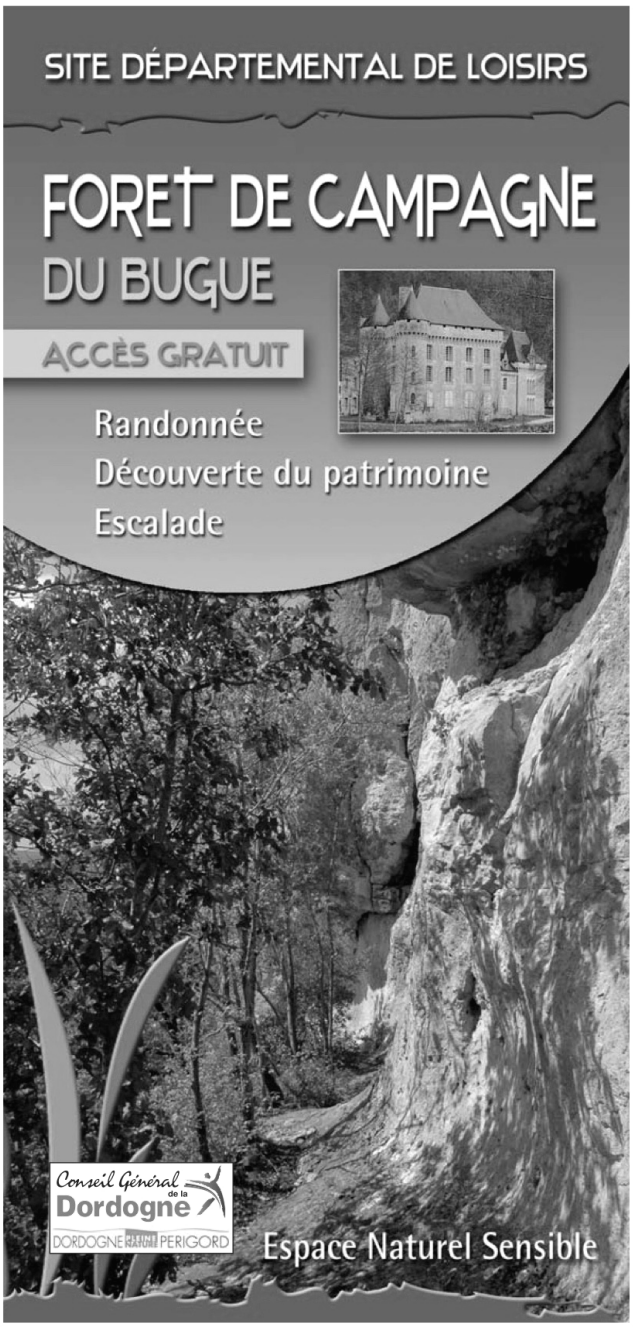
Tir à l'arc : 1 parcours permanent



Les falaises vues depuis le château de Campagne.
Photo : Père Igord Licence : Créative Commons

DOCUMENT 3

Plaquette de présentation de l'ENS de la Forêt de Campagne du Bugue
Sources : Conseil Départemental de la Dordogne





DOCUMENT 4

La Dordogne, terre de tourisme

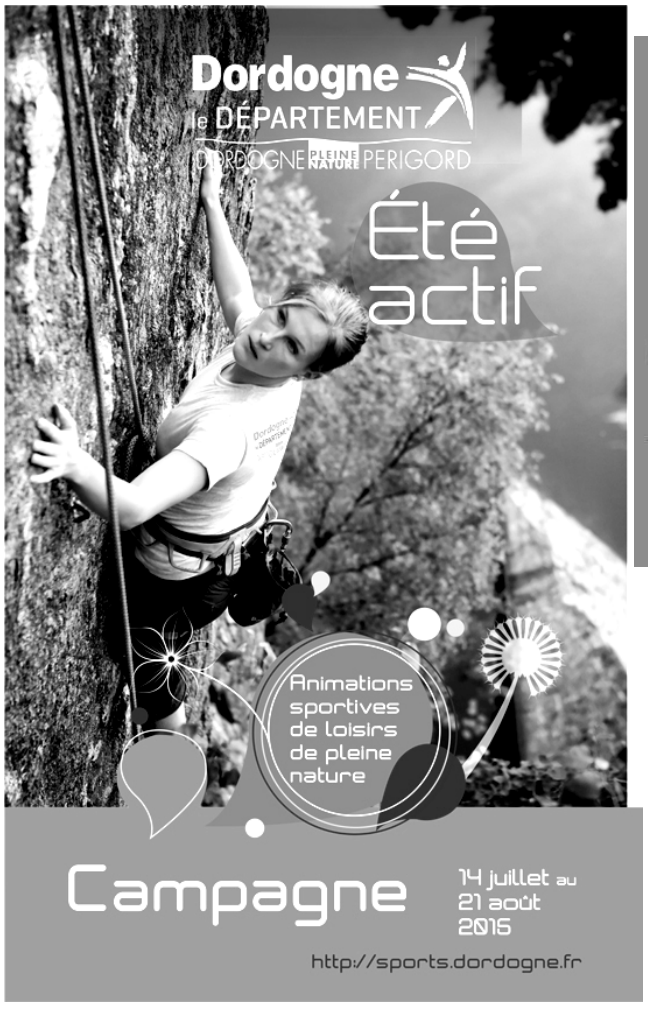
D'après une étude TNS-Sofres réalisée au cours de l'année 2012

La Dordogne accueille environ 3 millions de touristes par an, générant plus de 8 400 emplois. Le tourisme représente 22 % de l'économie locale, ce qui en fait la première économie du département. Les vallées de la Vézère et de la Dordogne regroupent à elles-deux les 15 sites les plus visités du Département.

Sur l'ensemble des touristes, 40 % disent venir pour la diversité et la beauté des sites naturels. D'autre part, 41 % de la totalité des visiteurs pratiquent, lors de leur séjour, des activités nature, et 19 % des activités sportives.

DOCUMENT 5

Extrait de la plaquette « Été actif », Forêt de Campagne ; Conseil Départemental de Dordogne ; 2015





DOCUMENT 6

Le Faucon pèlerin

D'après :

- Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine ; Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Aquitaine) ; Delachaux & Niestlé ; 2015
- rapaces.lpo.fr ; consulté septembre 2016

Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) est un rapace de la famille des Falconidae. Il pèse de 800 à 1000 g pour une envergure de 70 à 105 cm et une longueur de 38 à 50 cm. La femelle est plus imposante que le mâle.

Statuts :

- Protection :

- Liste des oiseaux protégés au niveau national Art.3

- Directive Oiseau ; Annexe I

- Convention de Berne ; Annexe II

- Conservation :

- UICN France ; Liste Rouge : Préoccupation mineure (LC)



Falco peregrinus et son jeune ; Auteur : Georges Lignier
Licence Créative Commons

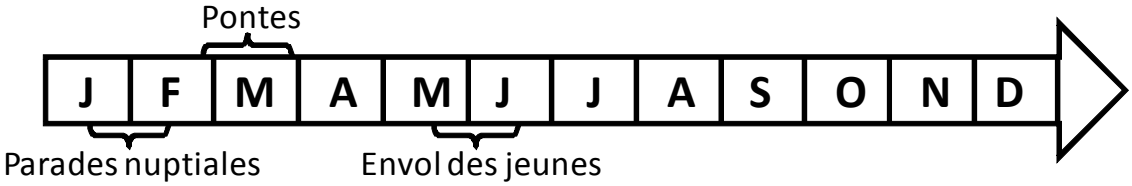
Historique et évolution des populations : Au début des années 1940, la population française était estimée à un peu moins de 1 000 couples. Dans les années 1968, la population avait chuté à 122 couples (en cause principale, les ravages des pesticides organochlorés, type DDT). Depuis les lois de protection des rapaces et l'interdiction du DDT, les effectifs français progressent (2013 : 829 couples suivis ; dernière estimation (2002) ≈ 1 250 couples).

En Dordogne, le premier couple nicheur s'est réinstallé en 1985. Depuis la population a atteint 40 couples, ce qui en fait la plus grande population d'Aquitaine (l'autre noyau de population se situant au pays basque). En Vallée de la Vézère, on compte 8 couples présents sur une quinzaine de kilomètres de linéaire.

Alimentation : Le Faucon pèlerin se nourrit exclusivement d'oiseaux de petite et moyenne tailles (corneilles, pies, geais, étourneaux, grives, merles, pigeons, etc.), qu'il capture en vol, après une attaque en piqué.

Reproduction : Le Faucon pèlerin niche le plus fréquemment en falaise et, comme tous les faucons, il ne construit pas de nid. Il utilise les cavités et plateformes existantes. Les couples adultes se retrouvent tous les ans sur le même site, mais changent régulièrement d'aire de nidification d'une année sur l'autre.

L'aire est souvent située dans la partie supérieure de la paroi rocheuse. La facilité d'accès en vol, l'inaccessibilité aux prédateurs terrestres, la protection contre les intempéries et l'humidité et la qualité du substrat sont des critères rentrant en compte dans le choix de l'aire de nidification, et sont, par conséquent, des facteurs déterminants pour la réussite des nichées. En Dordogne, le cycle est le suivant :



DOCUMENT 7

La Fédération Française de Montagne et de l'Escalade (FFME)

D'après : www.fme.fr ; consultation mai 2016

Association loi 1901, fondée en 1945, la FFME a reçu délégation du Ministère des Sports pour assurer l'organisation et la promotion en France de quatre activités sportives : l'escalade, le canyonisme, la raquette à neige et le ski-alpinisme. La FFME est organisée en Comité Départementaux et Régionaux.

L'article premier de ses statuts d'association précise ses missions :

- « ... promouvoir, développer, coordonner, organiser la pratique (...) dans leurs aspects sport de masse et sport de haut niveau ;
- « ... veiller à la sauvegarde de l'intégrité et de la beauté de la nature en montagne, ainsi qu'à la protection du milieu montagnard et des terrains d'escalade et de randonnée, en liaison avec les acteurs concernés ;
- « ... intervenir sur les projets d'équipement se situant sur les lieux de pratique dans le souci de rechercher la meilleure harmonisation des intérêts en cause. »

La Fédération comptait environ 93 000 licenciés en 2015, dont 50 % qui pratiquent l'escalade en falaise naturelle (*Étude réalisée en février 2011 ; Institut PROCOM*), auxquels il faudrait rajouter ceux qui pratiquent sans licence, majoritairement des grimpeurs qui n'ont pas renouvelé leur licence.

Sur son site internet, la FFME édite « l'Annuaire des falaises de France », sur lequel les falaises de Campagne de Bugue sont recensées avec les différentes caractéristiques utiles aux pratiquants.

DOCUMENT 8

Suivi du faucon pèlerin, une préoccupation nationale

Adapté d'après : www.oncfs.gouv.fr ; consultation septembre 2016

A la fin des années 60 et durant la décennie 70, la population de Faucon pèlerin était en France dans une situation alarmante, et l'espèce avait disparu de nombreux secteurs. Aussi, depuis 1999, puis dans le cadre de conventions signées avec les associations favorisant les échanges de données, les services départementaux de l'office national de la chasse et de la faune sauvage participent au suivi de la reproduction des couples de faucon pèlerin *Falco peregrinus.*

Par exemple, en Auvergne, le suivi du faucon pèlerin permet également une surveillance des menaces pour l'espèce. Ainsi, des actions ont été réalisées sur 5 sites de reproduction situés sur les sites d'escalade. Les agents de l'Office sont intervenus pour faire suspendre la pratique de l'escalade pendant la saison de reproduction, en concertation avec les représentants locaux de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, le réseau régional Faucon pèlerin et certaines municipalités.

La mission de suivi est valorisée au niveau des instances environnementales régionales. Elle contribue, en outre, à localiser des sites où se pratique la circulation des engins motorisés en milieu naturel. Cela a permis de réaliser des surveillances spécifiques ultérieurement.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.